

Allô Jupiter, ici la Terre !

A l'international, la corruption, la privatisation, les régimes autoritaires et l'extrême droite tuent

En Turquie, le président Erdogan a décidé d'avancer les élections générales au 14 mai, espérant tirer profit de leur date rapprochée pour se faire réélire. Alors que le séisme du 6 février a fait 46 000 mort-es, que la population reproche aux autorités l'arrivée des secours tardive et inégale d'une localité à l'autre et que la responsabilité des autorités turques, qui ont parfois autorisé des projets immobiliers n'ayant laissé aucune chance à leurs occupant-es, est engagée.

En Grèce, une collision entre un convoi de marchandises et un train de voyageur·euses a fait 57 mort-es et plusieurs centaines de blessé-es, déclenchant des manifestations pointant la responsabilité de la compagnie privée Hellenic Train et celle du gouvernement dans la mauvaise gestion du réseau ferroviaire, alors que les syndicats de cheminots l'avaient alerté. Le pouvoir conservateur tente de réprimer ces manifestations par la violence.

En Iran, le mouvement de contestation, débuté il y a 6 mois à la suite de l'assassinat en détention de Mahsa Amini, fait l'objet d'une répression féroce. La situation faite aux femmes ne s'améliore en rien, en témoignent les gazages d'écoles pour filles dans le pays.

En Russie, un peu plus d'un an après la décision prise par Poutine d'envahir l'Ukraine, le pouvoir a organisé, pour les 70 ans de sa mort, une cérémonie d'hommage à Staline, comme symbole de la grandeur de la Russie.

En Cisjordanie occupée, les violences se multiplient depuis l'arrivée au pouvoir en Israël d'une coalition entre la droite et l'extrême droite : légalisation de colonies, incitations à en créer de nouvelles, expédition punitive de colons israéliens le 26 février dans la ville d'Huwara, dont le ministre des finances Bezale Smotrich, suprémaciste sioniste, a déclaré que l'armée israélienne devait l'« anéantir ». Lundi 20 mars, en visite à Paris, il a qualifié le peuple palestinien « d'invention », sans réaction des autorités françaises. La coalition au pouvoir en Israël tente par ailleurs de faire passer un projet de réforme judiciaire visant l'affaiblissement de la Cour suprême et une moindre séparation des pouvoirs, contre lequel des manifestations massives ont lieu dans le pays.

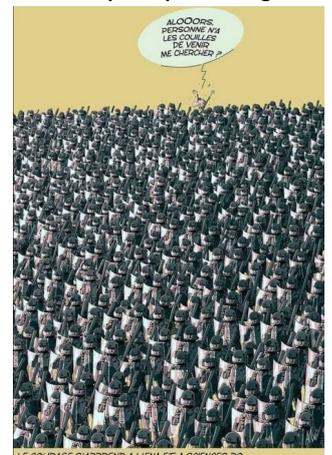
En visites à l'étranger depuis que le mouvement de rejet de sa réforme des retraites a débuté en France, Macron était en Afrique début mars, pour la 18ème fois depuis 2017. Le président a beau dire que « l'âge de la francophonie est révolu », il en a profité pour rendre visite à des dirigeants autoritaires, faire du business et du greenwashing, et consolider la présence militaire française.

En France : "mars rouge" et "chemises noires" ?

France business en Afrique, florissant business en France : alors que l'inflation reste galopante, appauvrissant la population, et en premier lieu les milieux populaires, les grandes entreprises françaises profiteuses de crise (et du "quoi qu'il en coûte") font des bénéfices record et la spéculation va bon train sur l'énergie et l'alimentaire. Les inégalités s'accroissent et le chômage et le travail précaire prospèrent grâce aux lois anti-sociales de la macronie.

Bien que la population se mobilise massivement contre le projet de réforme des retraites Macron-Borne, le pouvoir reste sourd : il avance tel un bulldozer sur la route qu'il s'est tracée pour imposer son projet, ignorant toute "solution" de financement alternative. Pour cela, il déploie une communication catastrophique, dénigrant la mobilisation (les Français-es ne comprendraient pas, il faudrait faire preuve de "pédagogie"), mentant (Dusopt qui prétend qu'il s'agit d'une réforme "de gauche"), menaçant (Véran et ses prophéties apocalyptiques à la veille de la journée historique du 7 mars).

Mais ce n'est pas encore assez : le gouvernement étant aux abois, il lui faut encore entraver et criminaliser les luttes. Alors que les manifestations se déroulaient dans un climat d'une sérénité que l'on n'avait plus vue depuis longtemps, les violences policières (entre gazages et passage) ont fait leur retour un peu partout en France depuis le 11 mars, particulièrement contre des jeunes et lycéen·nes. On s'affranchit du droit de grève en forçant le passage au distanciel dans des Facs fermées ; on menace de condamnation pour délit d'entrave celles et ceux qui seraient tenté·es de bloquer les établissements ; on arrête et on met en garde à vue celles et ceux qui se mobilisent (comme les lycéen·nes du lycée Racine de Paris, celles et ceux du lycée Bachelard de Chelles, des étudiant·es à Nantes - certaines ont subi des violences sexuelles lors d'un passage le 14 mars). Le SNES-FSU doit être



aux côtés de la jeunesse mobilisée et dénoncer les violences dont elle est l'objet. Il doit plus généralement dénoncer la répression du mouvement et outiller les collègues qui peuvent aussi en être victimes, en rappelant, à l'image de la LDH, les conduites de sécurité en manifestation et les droits en garde à vue. Le SNES-FSU doit se rapprocher du Syndicat des Avocats de France pour disposer de contacts. C'est le pouvoir qui porte la responsabilité de l'embrasement, en usant le premier et avec la plus grande force de frappe de violence symbolique et concrète pour imposer sa réforme.

Seul contre tous (à l'exception de LR et avec la complaisance du RN), Macron s'enferme dans le déni de démocratie : après avoir choisi une procédure parlementaire accélérée, puis refusé de rencontrer les organisations syndicales redevenues les actrices majeures du mouvement social, il a fini par activer le 49.3, qui dénie la légitimité politique de l'Assemblée en même temps qu'il est l'aveu-même qu'il y avait bien une majorité parlementaire... contre sa réforme ! Macron prétend qu'il a été mandaté par le peuple lors de sa réélection en 2022, niant que la popularité du mouvement, qui démontre sa légitimité morale et sociale depuis le 19 janvier, augmente dans l'opinion à mesure que la sienne baisse. Le gouvernement prétend que le vote sur le texte de la réforme a bien eu lieu par le biais des Motions de censure, feignant d'oublier que le vote à l'Assemblée, que le pouvoir a refusé jeudi 16, nécessitait aux contres d'être simplement plus nombreux que les pour, alors qu'un vote pour une motion de censure nécessite une majorité absolue.

Tout cela risque de très mal finir ! Le RN a affiché discrètement son opposition à la réforme des retraites, alors que son programme prévoit, comme Macron, le recul de l'âge légal de départ à la retraite (en proposant que celles et ceux qui ont commencé à travailler après l'âge de 20 ans partent entre 62 et 67 ans après 42 ou 43 annuités). Il tente à présent de récupérer le combat (mené en premier lieu par les organisations syndicales dans la rue et par la NUPES à l'Assemblée et au Sénat). L'extrême droite, qui sort "gagnante" de la première étape du débat parlementaire, est en embuscade. Le danger de la voir remporter les prochaines élections est très grand. L'heure est grave pour la société, le syndicalisme et la démocratie. Les organisations syndicales doivent affirmer explicitement que la lutte contre cette réforme dans la rue et au parlement s'est menée sans le RN, et que leur tentative de récupération est une véritable imposture.

Retraites : tout le monde sur le pont pour gagner !



N'ayons pas peur de l'affrontement avec le pouvoir, prenons nos responsabilités : les raisons de reprendre confiance en nos capacités à gagner sont réelles.

Qui aurait pu prédire, comme dirait l'autre, que, trois mois d'affilée et à intervalles rapprochés, des manifestations "records" rassembleraient plusieurs millions de personnes dans la rue, un peu partout en France, contre une réforme des retraites rejetée massivement dans la population, qui souhaite que le mouvement continue même en cas d'adoption du projet de loi ?

Qui aurait pu prédire que ce mouvement serait animé par une intersyndicale unie sans équivoque (unité dans l'action à ne pas confondre avec l'unification), que les salarié·es se tourneraient aussi massivement vers les organisations

syndicales, qui retrouvent une légitimité morale, sociale et politique ?

Qui aurait pu prédire que ce projet serait contesté à l'Assemblée (et même au Sénat !) par une représentation de gauche significative, avec une orientation offensive, et que le pouvoir serait à ce point fragilisé qu'il dévoierait une procédure parlementaire budgétaire particulière limitant drastiquement le temps d'examen pour tenter de couper court au débat et faire adopter son texte avec l'aide de la droite, qu'il craindrait les défections dans ses propres rangs au point de menacer d'exclusion les têtes qui dépasseraient, que le président acculé refuserait de rencontrer les organisations syndicales et dégainerait, dos au mur, le 49.3 ?

Nous pouvons nous féliciter de tout cela, et de ce que ce mouvement ait, en plus, permis de faire des retraites un débat de société, et à travers elles, que le projet de société tout entier de la macronie soit mis en débat et en tensions : à travers les retraites, ce sont des inégalités femmes / hommes dont on parle (le succès du 8 mars et l'appel à y participer par une intersyndicale bien plus large que les années précédentes en sont l'illustration), ce sont des services publics, des salaires, des conditions de travail, du travail lui-même, de la protection sociale, de la toujours plus inégale répartition des richesses, de démocratie et même d'écologie dont il est question. Cette réforme des retraites repose sur la doxa de la baisse des dépenses publiques, des impôts et des cotisations sociales car elles "généraient" le fonctionnement des marchés, alors que la double crise sociale et écologique (sur laquelle la synthèse du sixième rapport du GIEC publiée le 20 mars jette une lumière crue) devraient au contraire amener nos décideurs à s'orienter vers un plan d'investissements massifs, coordonné à l'échelle européenne, dans la bifurcation écologique et sociale.

Aux lendemains de la journée du 7 mars qui fera date, plusieurs secteurs significatifs se sont engagés dans des grèves reconductibles (éboueurs, transports, pétrochimie...). Dans l'Éducation, malgré l'appel de l'intersyndicale à débattre de la reconduction en Assemblée Générale et le volontarisme de certaines équipes syndicales sur le terrain, la base n'a pas massivement poussé à hausser le rapport de forces d'un cran en terme de rythme de mobilisation. L'absence d'un appel clair à la grève contre la réforme des retraites dans notre secteur, les jours qui ont suivi le 7 et autour du temps fort du 15, dans un moment où les collègues semblent s'en remettre aux organisations syndicales pour conduire la lutte, a cependant pu envoyer un mauvais signal, et le SNES - avec la FSU - aurait certainement dû prendre ses responsabilités à ce moment-là dans ce secteur où il est incontournable.

La grève reconductible ne correspondrait pas à la culture des enseignant·es ? Les mouvements de 2003 et 2010 démontrent que cette analyse n'est pas juste. Dans le cadre du mouvement actuel, les AG se tiennent, un peu partout, et même si elles ne sont pas parvenues encore à entraîner massivement, elles ont souvent reconduit la grève avec beaucoup de volontarisme. Des actions interpro, notamment de blocage, ont eu lieu un peu partout, auxquelles la frange la plus mobilisée de nos collègues a participé. La masse de nos collègues s'en remet au tempo fixé par l'interpro, mais tenter de l'accélérer ne fragilise ni ne casse rien, c'est l'inverse : comme dans les transports ou la pétrochimie, les reconductions et les actions de blocage ont permis de nourrir l'entre-deux temps forts, l'UNSA et la CFDT le disent d'ailleurs.

Les grèves et manifestations des 11 et 15 mars n'étaient pas comparables aux précédents temps forts : conçues initialement par l'interpro comme des dates de relai à l'image du 11 et du 16 février, elles ont été débordées par l'accélération du débat parlementaire à la suite d'une série de passages en force. Les cortèges étaient cependant très fournis, et déterminés le 11, et ils ont doublé le 15, avec une incursion significative de la jeunesse. Ces deux dates ont permis d'assurer la jonction entre deux phases d'une mobilisation qui ne prend décidément pas les formes que nous attendons, ou du moins, celles auxquelles nous sommes habitué·es : nous sommes entré·es le 11 mars dans une nouvelle phase de l'affrontement, celle de la convergence du temps social et politique, dans laquelle nous devons mettre toutes nos forces, d'autant que les dernières enquêtes d'opinion montrent que la population ne souhaite pas que le mouvement s'arrête maintenant. Le SNES-FSU a d'ores et déjà pris ses responsabilités, avec les épreuves de spécialités, et en œuvrant à la réussite du neuvième temps fort du 23 mars. Le mouvement social ne doit rien s'interdire : la grève et les manifestations restent nos outils principaux de lutte. Mais il nous faut élargir la palette des possibles : nos collègues les plus mobilisé·es qui participent à des reconductions et à des blocages pour entretenir le feu-roulant de la mobilisation depuis le 7 mars ne s'y sont pas trompé·es. Si grève du secteur éducatif il doit y avoir, elle doit alimenter le rapport de force contre la réforme des retraites, ce qui n'empêche pas de mettre en lien les retraites et nos revendications sectorielles (centrée uniquement sur des revendications sectorielles, une telle grève fragiliserait l'interpro). Le SNES, avec la FSU, doit impulser des actions coordonnées nationalement à la fois en terme d'horaire et de type d'actions. Si manifestation nationale il devait y avoir, il faudrait la concevoir comme le coup d'envoi d'une nouvelle phase de la mobilisation et donc qu'elle s'insère dans un plan d'actions. Quant au RIP, il peut utilement compléter l'arsenal des outils pour entretenir la mobilisation, mais ne doit pas s'y substituer.

Dans l'éducation, on ne veut ni travailler plus, ni plus longtemps !

Au lycée, la réforme Blanquer se met peu à peu en place, sans rencontrer de réelles entraves. Pour la première fois, les épreuves de spécialités se déroulent en mars, en ce moment même, et l'on ne peut que regretter que le SNES-FSU ait tardé à populariser le préavis de grève qu'il a déposé pour les épreuves (décidé au CN du 31 janvier et 1er février, il n'a été popularisé sur le site web que le 13 mars !



Il y a pourtant une attente forte de nos collègues pour que le SNES-FSU n'en reste pas à la dénonciation mais soit moteur de l'action contre ces épreuves. Dans toutes les AG ces dernières semaines, les enseignant·es de lycée s'exprimaient pour demander un rebond de la mobilisation retraites en appelant à la grève sur ce sujet. D'autant plus que ces épreuves à cette date constituent une entrave à la mobilisation des collègues de lycées. Un peu tardivement, le SNES-FSU a cependant été à l'initiative d'un appel intersyndical large, appelant à poursuivre la mobilisation retraites pendant les épreuves de spécialités, y compris par la grève des surveillances là où cela est possible. Ce signal fort a reçu un large écho médiatique.

Le pouvoir a décidé de généraliser le SNU. Bientôt, tous·tes les élèves de seconde rateront, mais certainement pas tous·tes en même temps au sein d'un même établissement, 2 semaines de cours pour courir en uniforme, défiler au pas, faire des saluts au drapeau et chanter la Marseillaise ; 2 semaines de domestication et d'embrigadement. Le coût annuel d'un SNU généralisé serait vraisemblablement

supérieur à 3 milliards d'euros, qui ne seront donc pas investis dans l'éducation. Le SNES-FSU a d'ores et déjà produit des analyses qu'il doit préciser et populariser sous forme de matériel diffusable dans les établissements. Il doit aussi prendre contact avec les fédérations de parents d'élèves.

Le SNES-FSU doit continuer à militer pour un retour à des épreuves nationales terminales anonymes pour le bac, à l'opposé de la logique du contrôle continu et de la généralisation des certifications à tous les niveaux du second degré.

En collège, après l'annonce surprise de la nouvelle sixième amputée de la technologie, les choses vont bon train du côté de l'administration : toujours pas de nouveaux programmes en sciences, mais, alors que les recteurs avaient demandé qu'aucun poste de techno ne soit supprimé dans les DHG adoptées en janvier, ils demandent aujourd'hui aux principaux de les supprimer. Là encore, cette contre-réforme entrave la mobilisation : 20% des enseignant-es de technologie sont des non-titulaires, 20% des heures de technologie vont disparaître, peu de ces collègues précaires osent faire grève, alors même qu'elles et ils vont être victimes d'un plan social... Quand une discipline manque d'enseignant-es, le ministère la supprime sans aucune considération pour la qualité des enseignements dévolus aux élèves, au lieu de revaloriser les métiers pour renforcer leur attractivité. Le projet du ministère pour le collège est maintenant dévoilé : en faire le premier pallier d'orientation dès la 5ème avec des demi-journées d'information sur les métiers et la mise en place de l'apprentissage dès la 5ème. Le gouvernement remet en place le travail des enfants de 12 ans et renforce le tri social, sur le modèle allemand où la sélection a lieu à l'âge de 10 ans. Le SNES combattra ce projet d'école ultralibérale au service du patronat

Les réunions au ministère sur la revalorisation salariale des enseignant-es se sont déroulées. Même si on pouvait s'y attendre, on sait aujourd'hui concrètement ce qui ne va pas : rien ne va. L'enveloppe est trop petite pour permettre une véritable revalorisation. La partie sans condition est donc très largement insuffisante et seulement indemnitaire. Pour la partie Pacte, c'est autre chose, mais pour y accéder, il faudra :

- signer une lettre de missions après avoir "candidaté" et été retenu-es par le-la chef-fe d'établissement, qui assure ensuite le suivi du travail effectué : mise en concurrence, contractualisation et caporalisation sont donc au menu, et font échos aux préconisations du Conseil Supérieur des Programmes, qui milite pour la suppression des concours.

- assurer obligatoirement des remplacements de courte durée et Devoirs faits, dont le MEN pressent à juste titre que ça va coïncider maintenant que le dispositif est rendu obligatoire pour les élèves de 6e.

- assurer du tutorat d'élèves à besoins particuliers ainsi que des missions de coordination qui relèvent de l'inclusion.

- accepter de travailler beaucoup plus : il existera plusieurs niveaux d'engagement. Le 1er correspond à 24 heures annuelles de Devoirs Faits, pour 1250 euros par an. Le standard correspond à plus de 50 heures de travail en plus par an : 24 heures de face à face avec élèves dont des remplacements de courte durée (comme si ces derniers ne nécessitaient pas de temps de préparation) + 24 heures de découverte des métiers + coordination de projets en lien avec le CNR. Le niveau le plus élevé, le « super Pacte » (il fallait y penser) correspond à 72 heures de travail en plus par an.

- accepter de voir une partie significative de son service annualisé, et donc une grande variabilité de son emploi du temps. Aucun garde-fou n'est pensé en terme de maxima de service hebdomadaire.

Le positionnement du SNES-FSU pendant la séquence de négociations avec le ministère a été offensif, notamment le 6 mars où toutes les OS ont quitté les négociations à l'initiative du SNES. Ce n'est sans doute pas un hasard si le ministère a repoussé à une date ultérieure la réunion de synthèse initialement prévue le 13 mars : il fallait éviter de jeter de l'huile sur le feu dans un contexte social déjà explosif. Désormais, il est urgent de lancer une campagne allant au-delà des espaces numériques et des réseaux sociaux, et de mettre à disposition du matériel de décryptage diffusable dans les établissements (affiches, tracts, diaporamas).

Pour alimenter la mobilisation retraites, la stratégie syndicale doit s'élaborer dans deux cadres : celui de l'intersyndicale éducation et de l'interpro (sans considérer que nous ne pesons rien dans ce cadre). Nous disions fin janvier déjà que cette articulation devait irriguer systématiquement notre réflexion pour ne pas revivre l'épisode des 17/19 janvier. Cette articulation n'est pas à penser uniquement en terme de calendrier. Le SNES-FSU doit d'abord œuvrer à renforcer dans son champ le mouvement contre la réforme des retraites, être à l'initiative dans les AG, les intersyndicales et les actions au plan local comme national : nos victoires sur des luttes sectorielles dépendront de notre victoire sur la réforme des retraites. Le SNES-FSU devra, du fait de son poids dans ce secteur, être moteur dans l'intersyndicale éduc, comme il l'a été pour les épreuves de spécialités. C'est la condition pour arriver ensuite en position de force face au MEN et gagner sur le terrain sectoriel, à commencer par la revalorisation de nos salaires.